

La Migration en terres européennes à l'épreuve du temps ou quand le discours humaniste enseigné aux européens vint à montrer sa vacuité.

Migration to European lands stood the test of time or when the humanist discourse taught to Europeans came to show its emptiness.

Date de réception : 17/01/2021 ; Date d'acceptation : 27/05/2021

Résumé :

Migrer suppose un voyage, un déplacement sous la contrainte, une fuite, une quête, une aspiration, un espoir... Le voyage entrepris parfois à la hâte sans préparation aucune et souvent sans argent a un prix qu'il faut payer. Et on ne s'acquitte jamais d'une telle condition sans y laisser beaucoup de soi, sans sacrifices éminemment sociaux, identitaires et culturels.

Qu'en est-il de ses faits, effets et matérialité, à l'heure des montées des xénophobies et de la « profusion » de leaders populistes qui ne cessent d'exceller dans la multiplication de diatribes contre toute forme de migration « non contrôlée » ?

Nous mettrons un point d'honneur à mettre en exergue les paradoxes de l'enseignement des « humanités » et surtout de la philosophie humaniste des pays qualifiés de « pays d'accueil » en questionnant quelques intellectuels européens rencontrés à l'occasion de séminaire sur l'interculturalité.

Mots clés : Bonne vie, interculturalité, les humanités, pacte de Marrakech, séduction.

Youcef MAACHE¹

Sabrina GAHAR²

¹ Faculté de psychologie, université de Constantine2 – Algérie.

youcef.maache@yahoo.fr

²Département de psychologie, Université Alger 2 – Algérie. sabrinagahar@yahoo.fr

Abstract :

Migrating supposes a journey, a displacement under duress, a flight, a quest, an aspiration, a hope... The journey undertaken sometimes in a hurry without any preparation and often without money has a price which is necessary, year in year out, pay and one never fulfills such a condition without leaving a lot of oneself in it, without eminently social, identity and cultural sacrifices.

What about its facts, effects and day-to-day materiality, at a time of the rise of proven xenophobia and the "profusion" of populist leaders who continue to excel in the multiplication of diatribes against all forms? Of "uncontrolled" migration?

We will make, below, a point of honor to make and to highlight the paradoxes of the teaching of the "humanities" and especially of the humanist philosophy of the countries qualified as "host countries" by questioning some European intellectuals we met during a seminar on interculturality.

Keywords: Good life, interculturality, Marrakech pact, The humanities, seduction.

ملخص

الهجرة تنطوي على رحلة ، نزوح تحت الإكراه ، رحلة ، بحث ، طموح ، أمل ... الرحلة التي يتم القيام بها أحياناً على عجل دون أي تحضير وغالباً بدون نقود لها ثمن يجب دفعه. ولا يحقق المرء مثل هذا الشرط أبداً دون ترك الكثير من نفسه فيه ، دون تضحيات اجتماعية وهوية وثقافية بارزة.

ماذا عن وقائعها وتأثيراتها وأهميتها المادية ، في وقت تصاعد كره الأجانب و "كثرة" القادة الشعبويين الذين يواصلون التفوق في تكاثر الخطب اللاذعة ضد أي شكل من أشكال الهجرة "غير المنضبطة"؟

سنجعلها نقطة شرف لتسليط الضوء على المفارقات في تدريس "العلوم الإنسانية" وخاصة الفلسفة الإنسانية للبلدان المؤهلة كـ "البلدان المضيفة" من خلال استجواب بعض المفكرين الأوروبيين الذين التقيناهم خلال ندوة حول تداخل الثقافات.

الكلمات المفتاحية: الحياة الطيبة ، العلاقات بين الثقافات ، العلوم الإنسانية ، ميثاق مراكش ، الإغواء.

1/ Introduction : La problématique de la migration :

Selon les données fournies par le colloque Humanisme et Migrations de masse (janvier 2017), nous pouvons comptabiliser, au mois de décembre 2016, plus de 65 millions de déplacés forcés en situation de grands risques. Ces déplacements sont causés par des facteurs socio-économiques et démographiques, mais également par la guerre et la terreur. Ils (The Pontifical Academy of Social Sciences , 2017).

A titre indicatif, l'arrivée en Europe et surtout en France des migrants, venus essentiellement d'Afrique et du Moyen Orient, a donné lieu surtout à des phénomènes de rejet, voire de haine dans les populations. Une nouvelle forme de racisme, liée à des aspects culturels et religieux s'est-elle tout de suite développée. Du fait de sa différence, de sa culture d'origine, le migrant, le réfugié qui choisit l'Europe ne serait pas compatible avec la culture et les valeurs ambiantes. La peur de l'étranger, du migrant, du réfugié, se propage même dans les territoires où ils sont très peu présents. Le racisme, jadis pur tabou, est devenu une réalité, aux pays dits « des droits de l'homme », de « l'humanisme ».

Ainsi l'immigration implique-t-elle une division hiérarchique des individus dans une société. Un groupe qui se définit comme majoritaire, un « nous » historique, qui se pose en dominant face à des groupes minoritaires, des « eux » qui seraient moins légitimes à occuper le territoire.

Et c'est ce qu'a tenté de mettre en exergue la présente enquête en relevant chez la majorité des interviewés un discours et une rhétorique catastrophistes.

En effet déjà dès novembre 1983 le mensuel Militant (Revue Nationaliste Populaire d'Action Européenne) titre son Editorial : « *Français réveillez vous ! Demain il sera trop tard !* » En les mettant en garde contre « l'afro-asiatisation » menaçante voire « la caféaulaitisation » de l'Europe en générale et de la France en particulier.

François Duprat (1976) ne dénonçait-il pas violemment ce qu'il désignait par l'expression « le génocide français » ? Il déclarait en substance : « L'étude des délicats mécanismes biologiques qui dominent la vie des peuples nous a appris depuis un certain temps qu'il existait des modes de génocide infiniment plus sophistiqués mais tout aussi efficace que le meurtre brutal et généralisé (...) Il faut donc considérer que la subversion physique du peuple français peut représenter une arme de guerre aussi redoutable qu'une action armée d'envergure ». Et il ajoute : « Car les immigrés d'origine extra-européenne ramènent en France des maladies (...), qui représentent une dépense particulièrement lourde pour l'équilibre économique français mettant en péril l'état sanitaire de vastes couches de la population française. »

1.1/ Quelques principes cardinaux du discours humanistes :

C'est dans la tradition européenne, grecque-juive-chrétienne, pour ne citer que ces 03 références, que s'est initié, produit ce courant/ événement qui ne cesse de promettre parfois de décevoir souvent et de se refonder... grâce à des humanistes « rêveurs » et des inter- culturalistes que nous osons espérer « faiseurs ».

1.1.1/ Il n'est pas un théomorphisme, l'homme n'a pas été créé à l'image de dieu. Il a des défauts mais surtout des qualités et des vertus.

Après, Les tueries, les invasions, les guerres de religions la première et la seconde guerre mondiale, la Shoah, le Goulag, les différents génocides « L'exemple du Rwanda est encore vivace », le terrorisme aveugle et barbare, on est arrivé à :

La Migration en terres européennes à l'épreuve du temps ou quand le discours humaniste enseigné aux européens vint à montrer sa vacuité

1.1.1.1/ L'Homme (L'humanité) peut et doit décider de son Histoire : quête de la « bonne vie », ainsi les Hommes ne doivent pas se contenter de vivre ensemble mais doivent, et c'est tout aussi bien impératif que vital : faire et agir ensemble.

1.1.2/ Est cohabitation des mémoires culturelles et cultuelles construites au cours de l'histoire grâce à des luttes sans cesse menées contre l'ignorance et la censure.

1.1.3/ « Enfant de la culture européenne, il est la rencontre des différences favorisée par la globalisation et la numérisation.

1.1.4/ L'Homme ne fait pas l'histoire, l'histoire, grande et petite, c'est lui.

Prise de conscience de sa capacité à détruire la terre et lui-même au nom de ses religions, croyances ou idéologies. Il est de ce fait en mesure de réévaluer en toute transparence sa religiosité constitutive.

1.1.5/ Il est processus de refondation permanente. Une dynamique initiée par l'Homme pour le bien de l'Homme.

1.1.6/ Avec la grande « découverte de Freud »: « Le plaisir est le moteur de tout acte humain », l'humanisme se propose d'élucider, d'accompagner et de sublimer cette « liberté des désirs » en évitant toute censure et/ou flatterie.

1.1.7/ L'humanisme est un féminisme avéré. La libération des désirs devait conduire à l'émancipation des femmes.

1.1.8/ Etre Humanistes, c'est par la singularité partageable de nos expériences intérieures « à taille humaine » que nous pouvons combattre cette nouvelle banalité du mal de l'hyperconnection qui nous isole les uns des autres chaque jour un peu plus.

Ils ne faut surtout pas oublier que nous sommes avant tout des êtres parlant, écrivant, dessinant, peignant, musiquant, jouant, calculant, imaginant, pensant, aimant, etc. L'« infinitude » des capacités de nos représentations et leur profondeur est notre salut.

1.9/ Il est entretien permanent entre les religions et « non religions ». Il nous appartient de réécrire, repenser, revivre la Bible, les Évangiles, le Coran, le Rig-veda (il fait partie des 04 grands textes canoniques de l'hindouisme), le Tao (philosophie et voie spirituelle chinoise) pour une proximité tangible et des solidarités réelles.

1.10/ Il est confiance sans cesse renouvelée. Face aux crises et menaces aggravées, il est exhortation continue des capacités des hommes et des femmes à croire et à savoir ensemble à dessein de poursuivre dans la sérénité leur destin créatif pour un monde meilleur.

2/ Lecture du pacte de Marrakech sur les migrations à l'aune de ces principes cardinaux :

Le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été approuvé en juillet 2018 lors d'une conférence intergouvernementale organisée par l'Organisation des Nations unies (ONU) à Marrakech (Maroc) en présence de représentants de près de 160 pays.

Que contient-il ?

Il s'agit d'un document de quarante et une pages, qui fixe vingt-trois objectifs pour « améliorer la coopération en matière de migrations internationales », accompagnés de mécanismes de suivi des mesures à toutes les étapes :

Mieux connaître les flux au moyen de collectes de données précises ; en amont, lutter contre les « facteurs négatifs et les problèmes structurels » qui poussent les individus à quitter leur pays ;

Rendre plus accessibles les filières légales de migration, fournir des preuves d'identité à chacun, « veiller à l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires » ;

Rendre les périples migratoires moins dangereux, « sauver des vies » par une action internationale coordonnée, lutter contre les passeurs et la traite des personnes ;

Mieux gérer les frontières, limiter le recours à la rétention administrative, renforcer la coopération consulaire ;

Une fois les migrants arrivés dans un pays, leur assurer des services de base, les moyens de s'intégrer, reconnaître leurs qualifications et éliminer toutes les discriminations ;

Permettre aux migrants de contribuer au développement de leur pays d'origine, simplifier les envois de fonds, faciliter leur retour en assurant la portabilité de leurs droits.

Mais, dès le préambule, le pacte précise qu'il établit « un cadre de coopération juridiquement non contraignant, qui repose sur les engagements convenus par les Etats membres » et qu'il « respecte la souveraineté des Etats et les obligations que leur fait le droit international ». Concrètement, cela signifie que chaque pays, même s'il signe ce texte, pourra continuer de facto à mener une politique qui y est contraire sans encourir aucune sanction.

Aussi il est à noter que les leaders populistes comme les nombreux groupes de « gilets jaunes » ont multiplié les diatribes contre ce texte, qui ferait venir des centaines de milliers, voire des « dizaines de millions », de migrants.

Il lui est reproché :

« D'être un préalable à un afflux massif de réfugiés » : à aucun moment le texte n'oblige un pays à ouvrir ses frontières ou ne formule de quotas de migrations obligatoires. Il ne vise pas non plus à créer un « appel d'air » mondial, ou un droit opposable à l'immigration, comme le déplore Eric Ciotti dans *Le Figaro*, mais plutôt à prendre en compte la réalité actuelle pour mieux l'accompagner ;

« De mettre en place une censure de la presse » : le député Les Républicains des Alpes-Maritimes craint aussi une « censure de la presse » sur les questions migratoires. En réalité, le pacte invite à « promouvoir une information indépendante, objective et de qualité, y compris sur Internet » (objectif flou mais louable), et à « cesser de subventionner les médias qui propagent systématiquement l'intolérance, la xénophobie, le racisme et les autres formes de discrimination envers les migrants, dans le plein respect de la liberté de la presse » ;

« D'organiser le remplacement des travailleurs » : pour certains responsables d'extrême droite, comme le député européen Bernard Monot, le pacte recommande le « remplacement des Européens par des migrants » et favorise l'arrivée de travailleurs immigrés « payés un euro l'heure ». Le texte dit justement l'inverse, puisqu'il appelle à faciliter l'accès des migrants à un travail décent et à l'économie formelle ;

« De brader la souveraineté française » : plusieurs sites et publications s'alarment sur le risque de « vendre la France à l'ONU ». Ils opèrent un amalgame entre deux actualités : le pacte des migrations, sous l'égide de l'ONU, et une suggestion, formulée par le vice-chancelier allemand fin novembre, consistant à transférer à l'Union européenne le droit de veto français au Conseil de sécurité. Mais cette dernière idée n'a rien d'officiel et ne risque pas de voir le jour. Et, à aucun moment, la souveraineté des pays n'est remise en question par le pacte des migrations.

La Migration en terres européennes à l'épreuve du temps ou quand le discours humaniste enseigné aux européens vint à montrer sa vacuité

Le pacte sur les migrations devrait-il être soumis au vote du Parlement ou à un référendum ? Rien ne l'oblige, comme l'explique le constitutionnaliste Didier Maus, interrogé par CheckNews, le service de vérification d'informations de Libération : il ne s'agit pas d'un traité de paix ou de commerce, il n'engage pas les finances de l'Etat, ne modifie pas la loi ni les contours du territoire national. Inversement, rien n'empêche le gouvernement de présenter ce texte devant l'Assemblée nationale, voire de le soumettre au vote.

Finalement, qui a adopté ce pacte ?

Au total, selon l'Agence France-Presse (AFP), 159 pays sur 193 étaient représentés pour l'adoption de ce pacte, qui avait été approuvé en juillet 2018 à New York par l'ensemble des membres de l'ONU, à l'exception notable des Etats-Unis. Donald Trump s'était en effet retiré dès décembre 2017 de l'élaboration de ce texte, contraire à sa politique d'immigration et à sa volonté de s'éloigner de toute gouvernance mondiale.

Plus récemment, au moins neuf pays se sont retirés du processus : Autriche, Australie, Chili, République tchèque, République dominicaine, Hongrie, Lettonie, Pologne, Slovaquie et le Brésil.

Selon Louise Arbour, représentante spéciale de l'ONU pour les migrations, plusieurs autres pays ont demandé à organiser des consultations internes : Bulgarie, Estonie, Israël, Italie, Slovénie et Suisse. En Belgique, la décision du premier ministre, Charles Michel, de se rendre à Marrakech a suscité une crise politique et brisé la coalition avec les nationalistes flamands de la N-VA.

D'autres pays, suivant l'exemple des USA, ont fait volte face à l'instar de la Hongrie et de l'Italie.

Ainsi nous pouvons aisément mesurer le grand décalage entre les intentions contenues dans ce pacte et les pratiques au quotidien.

3/ Le migrant dans le discours des « académiciens » principalement français :

Dit autrement, comment ces européens, en particulier les français, se représentent-ils et disent-ils l'autre, migrant et/ou immigré surtout depuis les révolutions arabes?

3.1/ Méthodologie adoptée :

Pour ce faire, nous avons opté pour l'analyse des représentations sociales des participants, principalement français pour des raisons de commodité linguistique, à différents congrès, séminaires, colloques, etc., autres que ceux organisés par l'ARIC (2014 – 2018), et qui se sont déroulés dans des pays occidentaux à travers le décryptage de leurs discours formels et/ou informels. Cette manière de faire présente, il faut en convenir, deux faiblesses que nous ne pouvions pas corriger du fait de la nature intrinsèque de l'entreprise et de ses contraintes.

Ces deux faiblesses concernent tout d'abord l'échantillon de travail qui était loin d'être représentatif car tributaire du bon vouloir et du « volontarisme » des participants à ces manifestations scientifiques. Nous ne faisons que les inviter à participer à notre étude et c'est à chacun d'eux d'accepter ou non. Ensuite la nature « express » de l'enquête qui ne répondait, tout compte fait, qu'à un souci d'exploration à dessein de débayer le terrain en relevant les premiers indicateurs.

Ainsi, nous n'avons pu nous entretenir qu'avec 23 participants. En effet les questionner sur un sujet aussi brûlant qui les impliquer incitait à la suspicion et à la méfiance. Il a fallu du temps, beaucoup de temps, pour ceux qui étaient disposés à nous écouter entre deux activités ou durant les repas, pour leur expliquer notre démarche de scientifiques dont la neutralité n'est pas à démontrer pour enfin les convaincre.

3.2/ Principaux résultats obtenus :

Comment se structure leur représentation sociale de l'autre Migrant et/ou Immigré?
Quels arguments mettent-ils en avant pour dramatiser leurs discours ?

Nous pouvons dire que le refus de l'immigré se fonde sur 03 principaux arguments :

3.2.1/ L'énoncé d'une disjonction pathétique :

Le fait de prendre l'autre, surtout pluriel, à témoin en tentant de le sensibiliser au péril de la situation grâce à une rhétorique de persuasion dramatisant tous azimuts.

3.2.2/ Stigmatiser l'autre immigré en faisant appel directement au peuple :

Les peuples européens doivent savoir que leurs gouvernements respectifs les ont trahis en prenant des décisions qui les engagent et qui hypothèquent profondément leur avenir sans les consulter.

3.2.3/ La position de la tautologie raciste :

Procédé rhétorique ou négligence de style consistant à répéter une idée déjà exprimée, soit en termes identiques (ex. *au jour d'aujourd'hui*), soit en termes équivalents (*monter en haut*), qui a la particularité d'être raciste dans ce cas précis. « Un immigré est (reste, demeure, n'est qu'un) immigré ! ».

Lisons Militant pour en avoir une idée claire de ce procédé : « Que l'on ne nous rabatte donc pas les oreilles avec les histoires de bons ou mauvais immigrés, le problème n'est pas là. Nous n'avons strictement rien contre les individus, mais seraient-ils pourvus de toutes les vertus que nous n'en souhaiterions pas moins les voir retourner chez eux de façon que nous, nous puissions rester chez nous ». (Militant, p.8)

3.2.4/ Qui est l'autre immigré pour le français ?

3.2.4.1/ Catégorisation fixe selon l'origine ethnique :

Cette catégorisation est ici « métaphorisée » par la couleur de la peau (Noir, Basané, etc.)

3.2.4.2/ Ethnisation et racisation du discours :

L'autre c'est celui qui ne correspond pas au mythe de l'autochtone: gaulois, blanc, chrétien, ancré ruralement depuis plusieurs générations?

3.2.4.3/ Dangerosité de l'immigré :

3.2.4.3.1/ Par rapport à la religion :

C'est le musulman, et par raccourci/économie l'islamiste, le terroriste, le djihadiste qui peut à tout moment commettre des actes terroristes sans le moindre état d'âme contre ceux qui l'ont accueilli, lui ont offert une terre d'asile et lui ont réuni les conditions les meilleures d'une vie digne.

3.2.4.3.2/ Par racisme et/ou naturalisation de faits psychosociologiques :

Le surnois, le trafiquant, le dealer, le casseur, le bon à rien, le voleur, le bras cassé, le polygame, celui qui refuse de s'intégrer, etc.

3.2.4.3.3/ Par allégeance à son « pays d'origine », (Problématique de la double nationalité) :

L'immigré est un représentant de son identité collective définie par son appartenance originelle. Son assimilation est une fiction. Son identité réelle persiste et persistera sous son identité légale comme la chair et le sang sous les maquillages, comme le corps sous des vêtements d'emprunt. Tu chasses le naturel et il revient au galop. Il prêtera constamment allégeance à son pays d'origine. « Regarde les africains, même de deuxième génération, ceux qui sont nés en Europe, ils supportent les équipes nationales de football des pays de leurs parents même quand celles-ci jouent contre les pays dont ils portent la nationalité. »

3.2.4.3.4/ Par « volonté de re-reconquista »: Retour à un islam des lumières pour les immigrés de confession musulmane ou thèse de l'agenda caché :

« La Reconquista est le nom donné à la période du Moyen Âge durant laquelle s'est produite la reconquête, par les royaumes chrétiens, des territoires de la péninsule Ibérique et des îles Baléares occupés par les musulmans. » (wikipédia). Ainsi la re-reconquista serait le projet latent et/ou manifeste de ces immigrés musulmans pour la re-reconquête de cet Eden perdu depuis 1492, et l'islamisation par tous les moyens, licites et illicites, de toute l'Europe.

La logique religieuse est ainsi posée comme radicalement différente de toutes les autres religions. L'islam ce n'est pas seulement une simple croyance religieuse c'est aussi et d'abord une manière de voir le monde et d'affirmer son identité.

Les raisons qu'ils avancent est que l'islam interdit toute forme d'intégration, il combat la laïcité tout en profitant de ces « retombées », ne croit pas à la démocratie qui l'assimile à une hérésie, prône comme seule loi régissant la société la Chariaa, abhorre la mixité, le travail de la femme, jette l'opprobre sur « la nudité », la musique, la danse et les plus simples plaisirs de la vie.

Cette phobie alimentée par l'imaginaire de l'extrême droite, surtout frontiste, laisse sournoisement entrevoir un danger imminent qui ne peut être vaincu que par la fermeture définitive et hermétique des frontières. Pour ceux en place, il leur restera deux possibilités : le retour « chez eux » ou l'assimilation totale.

3.2.5/ Remplacement démographique, culturel et cultuel :

L'autre « pluriel » accélérera la disparition de « l'autochtone » « singulier ».

En effet d'aucuns peuvent s'opposer avec véhémence à certaines pratiques de l'immigré, surtout l'arabe de confession musulmane, qu'ils considèrent comme attentatoires aux valeurs fondamentales de la république telles que l'égalité et la liberté.

Ces pratiques et signes de l'appartenance islamique se sont multipliés dans l'espace public : salles de prière, boucheries halal, port du foulard et du kami, refus de la mixité, carrés musulmans dans les cimetières etc.

L'interprétation de cette dimension islamique de la migration va, pour Césari Jocelyne (1995), « susciter quatre principaux types de représentations. La première de ces représentations consiste à considérer les manifestations de l'appartenance islamique comme les indices d'une réislamisation alors que dans la plupart des cas elles sont le révélateur d'un changement d'attitude par rapport à la société française. L'émergence d'un islam public va également être interprétée comme la conséquence de manipulations extérieures pouvant s'accompagner d'une déstabilisation politique car elle se situe au moment où cette religion surgit sur la scène internationale et devient un élément de la lutte politique et de la mobilisation des masses dans le monde arabo-islamique. Ce plaquage de la situation internationale sur le contexte français a conduit à occulter l'innovation sociale que constitue la transplantation de l'islam pour les musulmans dans la mesure où l'exil engendre inéluctablement une modification dans les systèmes de signification. Le fait de décoder toute manifestation islamique comme l'expression d'un fondamentalisme est également très répandu. Il se produit alors un

effet de totalisation qui rend impensable la prise en compte des libertés, des accommodements et des compromis que tout musulman exerce par rapport à la Loi Révélée à l'instar de n'importe quel autre croyant. Enfin, toutes ces représentations se trouvent en quelque sorte subsumées dans l'idée largement partagée selon laquelle l'islam est incompatible avec les normes et valeurs de la société française synthétisées dans la laïcité. Il en résulte un processus d'illégitimation de toute forme d'appartenance islamique que l'on peut interpréter comme l'une des séquelles de l'histoire coloniale. »

3.2.6/ Par la territorialité de l'espace public :

Réalité des espaces de non-droit : Les banlieues.

Au lieu d'être l'expression d'une altérité forte, les grandes villes françaises (pour ne citer que le cas de ce pays) a donné naissance à la ségrégation spatiale des individus en fonction de la couleur de leur peau, de leur héritage ethnique, de leur statut économique et social et même de leurs goûts et préférences.

« Ainsi la ville fragmentée remet en cause la nature et le fondement mêmes de la ville. Le principe d'unité de lieu se voit compromis par des logiques d'entre-soi, dans certains cas si extrêmes qu'elles n'autorisent plus les relations entre les divers fragments de l'ensemble urbain. L'autre aspect de la fragmentation urbaine concerne les banlieues, espaces résidentiels souvent situés en périphérie des centres-villes qui abritent les couches sociales les plus basses et qui cumulent alors d'importants handicaps sociaux et culturels (chômage, échec scolaire, analphabétisme, familles monoparentales, situation sanitaire dégradée.) » (Boquet., Mathias. 2008)

Les banlieues, en France, réputées sensibles sont définies comme étant le réceptacle de la plupart des maux de la société française. En étant régulièrement le théâtre de violences diverses, elles symbolisent la concentration des phénomènes de l'exclusion et cristallisent les peurs face à l'insécurité.

Les émeutes de 2005 ont fini par déclasser cet espace et le reléguer définitivement. Les interventions des politiques (cf discours de Nicolas Sarkozy qui était ministre de l'intérieur et son fameux : « il faut nettoyer ces quartiers de la racaille au Karcher) n'ont fait que jeter l'anathème et l'opprobre sur une jeunesse issue de l'immigration et par extension sur l'immigration même. Les conséquences de ces interventions trop intempestives sont une plus grande crispation, un repli sur soi, le refus de l'autre et une réactivité brutale et violente à l'encontre de tout ce qui diffère.

3.3/ Comment rationalisent-ils leurs discours?

3.3.1/ L'autre migrant ou immigré est un danger potentiel là où il est inscrit :

Si sa visibilité est toujours « négativée », nous pouvons dire la même chose de sa non visibilité qui n'est autre qu'une forme de stratégie adoptée pour échapper à la « surveillance ».

Cette image très réductrice et négative de l'immigré musulman trouve son origine dans des constellations de représentations toujours vivaces façonnées dans la longue durée. Deux triptyques ont concouru à faire de ce dernier le responsable des maux européens anciens et actuels.

3.3.1.1/ Le premier : violence, hérésie et débauche :

« Il s'est construit dans la relation/confrontation inaugurée au Moyen-âge. De la bataille de Poitiers, événement mythique, inaugurateur de l'entité Europe, aux Croisades, se bâtit d'abord une vision polémique de l'ennemi politico idéologique puis de l'hérétique. La première intrusion de l'islam dans l'espace européen s'est produite entre 715 et 720, lorsque des troupes arabo-berbères envahirent la péninsule ibérique et franchirent les Pyrénées. C'est ainsi que surgit dans les mentalités le sarrasin comme

guerrier pilleur sans référence explicite à sa religion. Bien au contraire, cet envahisseur est perçu comme un païen idolâtre, exclu de l'univers monothéiste. Il est frappant de constater combien cette strate primitive imprègne encore aujourd'hui la relation entre musulmans et non musulmans. C'est dans l'Espagne musulmane que la dimension religieuse émerge et que s'élabore une vision de l'islam comme contre christianisme. » (Cesari, J., 1998)

3.3.1.2/ Le deuxième : sensualité, cruauté, brutalité :

« En 1707, Galland traduisait les *Contes des mille et une nuits*, monument de l'imaginaire sur l'Orient et qui en a fait pour longtemps, le synonyme du luxe et de la volupté.

Au centre de cette perception sensuelle et voluptueuse: le harem, fantasme né d'une appréhension déformée d'une institution ottomane dont seuls les très hauts dignitaires de l'empire usaient. De *Bajazet*, tragédie du sérail à l'ambiance lourde et sacrée, aux *Lettre persanes*, en passant par *Les bijoux indiscrets* de Diderot ou *Le sofa de crébillon* (1747), se dessine un lieu imaginaire où la règle morale est abolie et dont l'évocation n'a de sens qu'au regard de l'organisation sociale et familiale qui, à la même période, enferme la sexualité dans des normes strictes. Le harem va donc apparaître comme l'opposé nécessaire de la codification sexuelle qui se met en place et ce, sans commune mesure avec la réalité et les pratiques des populations musulmanes.

Le fanatisme, mot-clé, apparu dans le langage vers 1688, surgit sous la plume de Simon Ockley puis de Boulainvilliers pour désigner l'islam alors qu'il n'appartenait pas au langage traditionnel sur le "mahométisme". En effet, la cruauté des Sarrasins et des Turcs n'était pas représentée comme une conséquence de leur religion: sur ce terrain là, c'était l'hérésie, l'imposture, la lubricité qui définissaient le musulman. Toujours est-il que ce nouveau qualificatif est un prétexte à un nouveau discours sur l'intolérance qui a, en fait, l'Eglise pour cible principale. » (Césari, J., 1998)

3.3.1.3/ L'urgence de la légitime défense identitaire :

La perception dominante de l'islam le confine dans « une étrange étrangeté » selon l'expression de Jocelyne Cesari (1998). Renaud Camus (2019) va plus loin quand il utilise la dichotomie « surgissement/effacement » assimilable à l'idée d'un grand « remplacement ». Efficacement d'une culture (judéo-chrétienne) sous les « coups de boutoir » d'un surgissement sournois et violent d'une autre (islamique voire islamiste). Processus qui, s'il ne rencontre pas résistance farouche et « défenseurs acharnés » finira par tout déstructurer dans un premier afin de poser les jalons d'un homme nouveau que Bernard Rougier (2020) appelle : « l'Homme Islamicus Jihadicus ».

Le jihadisme, selon cet auteur, « serait moins l'expression de courants marginaux chez les jeunes musulmans de banlieues que le paradigme de mobilisation hégémonique structurant les attitudes, les comportements et les représentations de toute une génération, au point de considérer ceux qui le rejettent comme des exceptions : Ces héritages militants revêtent une importance considérable dans l'explication du jihadisme en Europe. Ils montrent l'existence d'une ontologie de la menace, à la fois expérience vécue, transmissible et reproductible d'une part, et chemins déjà tracés, toujours réactivables en divers contextes, d'autre part ».

Et il ajoute avec plus de rejet, de démarcation, de discrimination et de stigmatisation : « À la façon du communisme municipal des années 1950, des écosystèmes islamistes maillent l'espace local, en combinant diverses matrices de sociabilité, dans les lieux de culte, les espaces de consommation, de loisir, de vie (logements sociaux, foyers d'immigrés) ou d'activités professionnelles (agents de sécurité, employés de mairie, chauffeurs de bus). Lieu emblématique, la prison offre enfin un prisme exceptionnel pour comprendre ces dynamiques globales dans un espace confiné. »

Conclusion :

Y aurait-il un bon migrant ou un bon immigré?

Jeux « Je » de mots pour un autre « il » plein de maux et pour un lendemain très incertain.

« Le bon migrant de nos jours n'existe pas, le bon immigré est celui qui projette de rentrer chez lui » (dixit un bon français de souche).

Nous sommes tous des immigrés ou de migrants potentiels...

Que l'on soit Juifs, Chrétiens, Musulmans, l'on est convaincus que la mobilité est un don de dieu et que les prophètes, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed, que le salut de dieu soit sur lui ont tous pour une raison ou une autre migrer. Cet acte éminemment religieux, humains et foncièrement interculturel est le signe du pacte d'alliance que dieu à « signer » avec les humains, tous les humains.

Nonobstant cette vérité historique, nous pouvons constater chez notre population d'enquête une dissonance entre leurs références et cadrages théoriques absolutistes homophobes à plusieurs égards et les données de terrain qui laissent voir un islam autochtone et francisé épousant quasi parfaitement les contours culturels de la république.

Pour eux, le djihadisme est sans conteste la finalité suprême car il serait la quintessence de la religiosité musulmane en milieu populaire.

Cette vision réductrice des formes de religiosité ne peut aboutir qu'à conforter des amalgames et des raccourcis sur un registre anxigène et à entretenir une représentation fixiste comme si les croyances et les pratiques musulmanes étaient immuables et insensibles aux conjonctures, aux contextes et aux trajectoires sociales des individus.

Une représentation plus apaisée et un vivre ensemble effectif seraient-ils possibles entre migrants de tous bords, musulmans et autochtones en Europe en général et en France en particulier ?

Vincent Tiberj (2014) part du constat qui suivra pour affirmer avec conviction le contraire en tentant d'expliquer pourquoi il est aujourd'hui si difficile de faire exister un rapport plus nuancé autour des immigrés et surtout autour des musulmans et de leur foi, et ce auprès des politiques, des « médiatiques » et intellectuels.

« Le voile à l'école, la burqa dans la rue, les caricatures du prophète Mohamed, l'attentat contre Charlie Hebdo, les meurtres perpétrés à Toulouse et Montauban, les attentats de New York et de Washington en 2001, ceux de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 sont autant de faits qui ont considérablement marqué et structuré les débats autour de l'immigration et de l'intégration depuis le début des années 2000 en France. Surtout, ces événements ont en commun d'avoir suscité des interrogations profondes sur le rôle et le statut de l'islam en Europe comme dans l'Hexagone. »

Ces inquiétudes se sont accrues avec plus de rejet et de crispation avec le printemps arabe et l'immigration clandestine de masse qui s'en est suivie. L'invasion de la Syrie et de l'Iraq par l'EI, Les tueries, du Bataclan et de l'Hyper cacher, les attentats de l'aéroport de Bruxelles, etc., ont fini par précipité la fracture sociale entre immigrés et autochtones.

La Migration en terres européennes à l'épreuve du temps ou quand le discours humaniste enseigné aux européens vint à montrer sa vacuité

Ajouté à cela le fait que dès 2005 des chercheurs tels que Blanchard, Bancel et Lemaire ont mis en évidence le fait que la société française était encore et toujours traversée par le prisme et les manières de penser issues de l'empire colonial en général et de la guerre d'Algérie en particulier.

La question qui se pose donc avec acuité suite à cela est : Comment l'avenir pourrait-il être meilleur encore migrants et autochtones européens ? Comment pourraient-ils vivre ensemble ? Agir ensemble ? Faire ensemble ? Coopérer ensemble dans une parfaite synergie ?

Comment pourraient-ils se construire un horizon, des visées et des objectifs communs ?

Nous pensons, à juste raison, que cela suppose la « perception par chaque partie, par chaque individu de son cheminement particulier dans le cheminement global de la société. Il faut des milieux qui puissent penser la différenciation sociale qu'ils pratiquent, à laquelle ils adhèrent, différenciation qui détache peu mais qui attache beaucoup les intérêts les uns aux autres. » (Derguini, 2020)

Cette démarche, foncièrement interculturaliste doit s'accompagner dans les faits par la « déconstruction » intelligente et humaniste des croyances déformantes et tendancieuses d'une grande partie des dirigeants politiques européens enclins à stigmatiser, raciser et essentialiser l'immigré en général et l'immigré maghrébin en particulier. Cette manière de dire et de faire à libérer une certaine xénophobie en la légitimant.

Il est en effet aisé de constater que « toutes les étapes du débat sur l'immigration en France principalement, depuis plus de vingt ans maintenant, attestent de cette incapacité à faire une place dans l'égalité et la fraternité à cet « autre ».

Comment expliquer par exemple l'usage immodéré de la formule « *deuxième génération* » pour désigner ceux qui, selon le droit du sol, ne devraient être que de jeunes Français? Faut-il rappeler qu'à aucun moment dans l'histoire des migrations pourtant fort nombreuses dans ce pays, les enfants d'immigrés polonais, italiens ou portugais n'ont été qualifiés de manière aussi explicite de « *deuxième génération* »?

De même, comment comprendre cette distinction entre Français de souche et Français d'origine étrangère qui s'est également largement répandue et qui en vertu même de la logique républicaine devrait être bannie?

Pourquoi le critère ethnique entre-t-il implicitement en ligne de compte dans le traitement social des banlieues et, d'amalgames en glissements de sens, arrive-t-on à l'équation banlieues=immigration=Arabes qui sous-tend les politiques les plus généreuses en apparence et conduit à une utilisation très pernicieuse du terme intégration, réservé exclusivement aux personnes d'origine immigrée?

Il y a en effet l'idée que ces exclus sont, dans leur plus grand nombre, issus des dernières vagues migratoires et donc d'origine maghrébine. » (Césari, 1998)

Références:

[1] Blanchard. Pascal., Bancel. Nicolas., Lemaire. Sandrine., (sous la dir.) (2005), La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial, Paris, Ed. La Découverte.

[2] Boquet. Mathias., (2008), Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés, thèse de doctorat, université du Havre, France.

- [31] Camilleri. Carmel., (1989), Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel, Paris, L'Harmattan, pp. 21-73.
- [4] Césari. Jocelyne., (1995), Demande de l'Islam en banlieue : un défi à la citoyenneté in Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien [En ligne], 19 | 1995, mis en ligne le 14 mai 2006. URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/1695>
- [5] Cesari. Jocelyne., (1998), Cette étrange étrangeté : les représentations françaises de l'islam, Paris, Confluences.
- [6] Chevel., Alain et al., (1997), Les humanités dans l'histoire de l'enseignement français, in *Histoire de l'éducation*, Paris, pp. 5. 38.
- [7] Colin. Louis., & Burkhard. Muller., (1996), La pédagogie des rencontres interculturelles, Paris, Anthropos, Office franco-allemand pour la jeunesse.
- [8] Derguini. Arezki., (2020), Comment l'avenir pourrait-il être meilleur ? Journal le quotidien d'Oran du 03/09/2020.
- [9] Duprat. François., (1976), Vers la destruction physique de notre peuple, *Militant*, N°77, janvier 1976, p.7
- [10] Ferry. Luc., et Capelier, Claude. (2015), La plus belle histoire de la philosophie, Paris, Robert Laffont.
- [11] Laurent. Samuel., Vaudano. Maxime., Dagorn. Gary., Maad. Assma., (2019), La théorie du grand remplacement de l'écrivain Renaud Camus aux attentats en Nouvelle Zélande, *Le Monde du 15 mars 2019*.
- [12] Maache. Y., (2015), L'interculturalité : un concept en construction, 15^{ème} congrès de l'ARIC, Strasbourg, France.
- [13] Rougier. Bernard., (2020), (dir.), Les territoires conquis de l'islamisme, Paris, PUF.
- [14] Tassin. Etienne., (2017), Philosophie et politique de migration, in *raison politique* n 21, pp. 197. 215, Paris.
- [15] Tiberj. Vincent., (2014), L'islam et les français : cadrages des élites, dynamiques et crispation de l'opinion, *Migrations Société* numéro 155, pp 165-180.